

RESOLUTIONS ADOPTÉES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 05-07-2018 (Exercice 2018)

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2018, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de **26.570.913 DT** y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **4.045.857 DT** et un total du bilan de **70.514.364 DT**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les conventions qui y figurent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'éponger le résultat reporté déficitaire qui s'élève au 31/12/2018 à - 3.833.539 DT par imputation sur la prime d'émission figurant dans les capitaux propres à raison de 275.766 DT. Le solde des pertes reportées non apurées s'élève alors à -3 557.773 DT et sera résorbé par affectation des résultats de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à **4.045.857 DT**, et ce, comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2018 :	4.045.857 DT
- Reliquat des résultats antérieurs reportés :	-3 557.773 DT
- Total à répartir :	488.084 DT
- Réserves légales 5% :	24.404 DT
- Reliquat à distribuer :	463.680 DT

(Dividende : $4.636.800 * 0,100 = 463.680,000$ DT).

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution des dividendes à partir du 20 Août 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Reconduire les jetons de présence du Conseil d'Administration d'un montant brut Total de 52.500 DT au prorata des présences au titre de 2018.
- Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 15.000 DT, les modalités de répartition sont fixées par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- La ratification de la nomination en qualité d'Administrateur de Mr Okba Moussa
 - Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Mr Lassaad Ben Dhiab.
- La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2019 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner le Groupement des cabinets Auditing, Advisory, Assistance & Accounting « 4A » et CNF-Baker Tilly en qualité de commissaire aux comptes de la SOTETEL pour les exercices 2019-2020-2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2018 (exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS

	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		9 919 932	10 404 906
Immobilisations incorporelles		943 887	943 887
Moins : amortissements		-943 887	-943 887
Immobilisations corporelles	A-1	28 485 315	28 748 790
Moins : amortissements		-19 422 847	-18 818 284
		9 062 468	9 930 506
Immobilisations financières	A-2	1 007 464	624 400
Moins : provisions		-150 000	- 150 000
		857 464	474 400
Autres actifs non courants	A-3	1 127 855	2 731 499
Moins : provisions		-672 407	-651 438
		455 448	2 080 061
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		10 375 380	12 484 967
ACTIFS COURANTS			
Stocks		4 195 856	3 567 787
Moins : provisions		-791 778	-814 230
	A-4	3 404 078	2 753 557
Clients & comptes rattachés		50 760 407	48 184.707
Moins : provisions		-6 739 249	-6 271 615
	A-5	44 021 158	41 913 091
Autres actifs courants		10 228 827	8.916.992
Moins : provisions		-25 049	-25 049
	A-6	10 203 778	8 891 944
Placements et autres actifs financiers		57 628	60 931
Moins : provisions		-	-
	A-7	57 628	60 931
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	2 452 342	959 330
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		60 138 984	54 578 853
TOTAL DES ACTIFS		70 514 364	67 063 820

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2018 (exprimés en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 972 467	1 972 467
Autres capitaux propres		926 362	1 201 740
Résultats reportés	P-1-2	488 084	-9 841 970
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT		26 570 913	22 524 668
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques	P-3-1	642 644	1 776 356
Emprunts	P-3-2	3 376 659	5 091 531
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		4 019 303	6 867 887
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	18 062 223	12 487 420
Autres passifs courants	P-5	18 510 211	15 768 796
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	3 351 714	9 415 049
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		39 924 148	37 671 265
TOTAL DES PASSIFS		43 943 451	44 539 152
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		70 514 364	67 063 820

P-7 Engagements hors bilan : 16 969 277 DT